

La Suisse membre du Partenariat Mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes

La Suisse a rejoint en mai 2003 le « Partenariat Mondial » créé en juin 2002 par les membres du G8 pour empêcher que des terroristes ou ceux qui les appuient ne puissent accéder à des armes de destruction massive. Les pays membres se sont engagés à mobiliser sur dix ans jusqu'à 20 milliards de dollars pour le désarmement et la lutte contre la prolifération de ces armes. Ces fonds bénéficieront surtout à des projets réalisés en Russie. Les membres du partenariat ont invité d'autres pays à les rejoindre. Leurs préoccupations prioritaires sont d'assurer la destruction des armes chimiques, le démantèlement des sous-marins nucléaires déclassés, l'élimination des matières fissiles et la réinsertion professionnelle des scientifiques qui travaillaient comme experts en armes de destruction massive. Le partenariat ouvre à la Suisse la possibilité d'encre mieux coordonner sa contribution au désarmement chimique en Russie avec les efforts des autres donateurs. Il la fait en outre profiter de meilleures conditions dans la réalisation de ses projets : exonération fiscale de son aide dans les pays bénéficiaires et régime spécial de responsabilité civile en cas de plaintes de tiers, par exemple. En adhérant au Partenariat Mondial, la Suisse n'a pris aucun engagement financier supplémentaire, au-delà des fonds déjà approuvés par le Parlement pour l'aide au désarmement chimique universel. L'adhésion revêt la forme d'une déclaration d'intention non contraignante sur le plan juridique. La Suisse conserve en outre toute latitude pour sélectionner la forme concrète de son action dans les limites des objectifs convenus.

Stocks d'armes chimiques en Russie

Quelque 40 000 tonnes de substances chimiques de combat sont entreposées sur le territoire de la Fédération de Russie, soit la plus grosse partie des 70 000 tonnes environ déclarées dans l'ensemble du monde. Ces stocks sont répartis entre sept sites. À l'exception de celui de Choutchie, tous se trouvent dans la partie européenne de la Fédération de Russie.

Agents vésicants

Les stocks de Gorny et de Kambarka contiennent environ 7 500 tonnes d'agents vésicants : Ypérite (gaz moutarde), Lewisite et mélange des deux. Ces substances causent des brûlures par voie cutanée ou inhalation. Elles sont stockées à Gorny en citernes de 50 m³ et en fûts, mais ne sont pas chargées dans des munitions. Il n'y a qu'à Kisner que se

trouvent aussi des munitions contenant des agents vésicants.

Agents neurotoxiques

Plus de 32 000 tonnes d'agents neurotoxiques sont conservées à Kisner ainsi que dans les quatre autres sites de Choutchie, Maradikova, Potchep et Leonidovka. Les agents neurotoxiques agissent aussi, selon le type de substance, par voie cutanée ou par inhalation, provoquant des paralysies le plus souvent mortelles. Ces agents sont entreposés dans les divers sites russes chargés dans des munitions d'artillerie (Choutchie, Kisner) ou dans des bombes aériennes et des systèmes d'épandage (Maradikova, Leonidovka, Potchep).



Photo: Jacques Baud/NASA

Links:

Département fédéral des affaires étrangères : www.eda.admin.ch
 Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) : www.vbs-ddps.ch
 Etat major : www.vbs-ddps.ch/internet/groupgst/de/home
 Laboratoire de Spiez : www.labor-spiez.ch

Département Fédéral des Affaires Etrangères, DFAE
 Centre de Politique de Sécurité Internationale
 Monbijoustrasse 20
 CH - 3003 Berne
 ZISP@eda.admin.ch

SWISS UPDATE
Chemiewaffenabrüstung
Désarmement chimique
Chemical Disarmament

Politique de Sécurité internationale de la Suisse

Juillet 2003

Désarmement chimique: que fait la Suisse?

Les stocks déclarés d'armes chimiques totalisent 70 000 tonnes dans le monde, dont une grande partie de reliquats de la Guerre Froide.

Soucieuse d'éliminer cette menace, la communauté internationale a créé en 1993 la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC). Malgré son succès, des difficultés perturbent sa mise en œuvre complète. La Fédération de Russie, qui possède l'arsenal le plus important, a des difficultés à l'éliminer.

Partie à la Convention, la Suisse consacre quelque 17 millions CHF à des projets de destruction d'armes chimiques en Russie et dans d'autres pays.

Son adhésion au «Partenariat Mondial» de lutte contre la dissémination d'armes et de matières de destruction massive souligne son engagement dans le désarmement chimique.

Avec la signature de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC) en 1993, la communauté internationale a réussi une véritable percée dans le désarmement universel. C'est en effet le seul accord qui prévoit le désarmement complet et vérifiable de toute une catégorie d'armes de destruction massive.

*"L'engagement de la Suisse contribue à l'avènement d'un monde exempt d'armes chimiques."
 Micheline Calmy-Rey,
 Cheffe du Département fédéral des affaires étrangères.*

Que sont les armes chimiques?

En vertu de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, la définition de ces dernières couvre non seulement les substances toxiques mais également les munitions et le matériel utilisé pour les disséminer. Les armes chimiques appartiennent à la même catégorie que les armes biologiques et nucléaires, à savoir les armes dites «de destruction massive», qui provoquent des dégâts ou tuent de façon indiscriminée et ne font aucune différence entre cibles civiles et militaires.



Photo: CPSI

Quand les armes chimiques modernes ont-elles été utilisées pour la première fois?

Si l'usage de substances chimiques dans les conflits remonte à l'Antiquité, on considère le 22 avril 1915 comme la date de naissance des armes chimiques «modernes», lors d'une attaque allemande au gaz, près d'Ypres, qui a causé 5'000 morts et 10'000 blessés.

Les horreurs de la Première Guerre Mondiale et ses conséquences ont abouti à la signature, en 1925, du Protocole de Genève qui interdit l'emploi des armes chimiques; tout en laissant autorisés leur mise au point, leur fabrication et leur stockage. Malgré ces efforts, l'entre-deux guerres et la Guerre Froide ont été marquées par la recherche et le développement de nouveaux agents toxiques, qui seront utilisés dans certains conflits, notamment en Afrique (invasion italienne en Ethiopie), en Asie (Viêt-nam et Corée) et au Moyen-Orient (Iran-Irak).

Réaction de la communauté internationale

La Première Guerre du Golfe a mis en exergue les dangers de la prolifération incontrôlée d'armes chimiques et a poussé les Etats à vouloir mettre en place un mécanisme juridique efficace, destiné à assurer non seulement le contrôle de ces armes, mais aussi à aboutir à leur élimination définitive. C'est ainsi qu'en 1993, la Convention sur les armes chimiques a été ouverte à signature et est entrée en vigueur en 1997.

Nouvelles menaces

Ces dernières années ont vu apparaître un nouveau danger, celui de la prolifération et de l'usage d'armes et de substances chimiques toxiques - plus faciles et moins coûteuses à produire que les armes nucléaires - par des acteurs non-étatiques. Cette menace exige un renforcement des régimes existants, la destruction des stocks et une collaboration plus étroite des Etats pour y faire face.

► D'où l'importance que lui attribue la Suisse pour sa sécurité.

La CIAC

Cet accord interdit la mise au point, la production, le stockage, le transfert et l'utilisation d'armes chimiques. Les Etats-parties doivent déclarer leurs stocks existants et les détruire sous vérification internationale. Le texte prévoit l'élimination complète des stocks déclarés pour 2007, et au plus tard pour 2012.

Mise en œuvre et contrôle

Les parties à la Convention ont créé l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), qu'elles ont chargée d'assurer la surveillance et le contrôle de la mise en œuvre de la Convention. Indépendante, l'OIAC a son siège à La Haye. La Convention a été ratifiée par 152 pays depuis son entrée en vigueur en 1997. Cinq pays ont déclaré détenir des stocks d'armes chimiques: les États-Unis, la Russie, l'Inde, la Corée



Siège de l'OIAC à la Haye

Photo: OIAC

du Sud et l'Albanie. C'est la Russie qui en possède les plus grosses quantités, avec 40 000 des 70 000 tonnes déclarées au total dans le monde.

La mise en œuvre de la CIAC marque le pas

Jusqu'à aujourd'hui, 10 pourcent de tous les stocks d'armes chimiques déclarés - soit environ 7000 tonnes - ont été détruits, mais le processus est ralenti. Si les États-Unis, l'Inde et la Corée du Sud progressent convenablement dans l'élimination de leurs stocks et que les réserves récemment déclarées en Albanie sont relativement minimales, la Fédération de Russie peine pour des raisons d'ordre économique et financier. C'est pourquoi, divers pays, au premier rang desquels les États-Unis, intensifient leur assistance à la Russie pour l'élimination de ses armes chimiques. De son côté, le gouvernement russe a accru ses efforts et amélioré son plan d'élimination.

Le soutien suisse à la Russie

Comme le prévoit la CIAC, la Suisse tient au principe selon lequel le désarmement incombe aux pays qui ont produit les armes chimiques. Pour des raisons écologiques et de sécurité, elle veut cependant s'associer à l'effort internatio-

nal et soutenir la destruction des armes chimiques en Russie et dans d'autres pays.

Green Cross

Le DFAE a fourni une contribution au désarmement chimique de la Fédération de Russie en cofinçant à hauteur de 3 millions CHF le projet *Chemtrust* de Green Cross, une organisation non gouvernementale travaillant à l'assainissement des contaminations résiduelles de la Guerre Froide. Il s'agit d'une campagne d'information qui vise à rassurer les populations et administrations locales quant au désarmement chimique.

Crédit - cadre

En réponse à la motion Paupe du Conseil des États, le Conseil fédéral a en outre approuvé en septembre 2002 son message relatif à l'ouverture d'un crédit-cadre de 17 millions CHF destiné à soutenir le désarmement chimique universel. Le gros des projets ainsi financés doit concerner la Russie et contribuer directement si possible à la destruction de ces armes. Les besoins concrets de la Russie n'étant pas encore clairement connus en ce qui concerne l'élimination de ses stocks d'armes chimiques, la Suisse envisage pour l'instant diverses options. Le Parlement a adopté à l'unanimité la loi qui rend ce crédit possible en mars 2003.

« Partenariat Mondial »

La Suisse a marqué son engagement dans le désarmement chimique en adhérant au « Partenariat Mondial » contre la dissémination des armes de destruction massive (voir encadré), qui lui donne la possibilité de mieux coordonner son action avec d'autres pays donateurs.



Photo: Laboratoire de Spiez

Le savoir-faire suisse au service de la CIAC

La Suisse joue un rôle important dans la mise en œuvre de la CIAC. Elle forme des inspecteurs de l'OIAC à la vérification des activités industrielles. En qualité de laboratoire accrédité de la Confédération, Spiez figure parmi les douze laboratoires de référence désignés dans le monde par l'OIAC, avec laquelle il coopère étroitement dans les domaines des dangers d'origine nucléaire, biologique et chimique. De plus, la Suisse tient à la disposition de l'OIAC du matériel de protection et de décontamination pour 10 000 personnes ainsi que du matériel de détection pour le cas où un Etat-partie serait victime d'une attaque aux armes chimiques. Des spécialistes du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) forment en Suisse des instructeurs du monde entier à l'utilisation de ce matériel.



Photo: CPSI